

# Vivre à Mauran



N° 105  
Septembre 2017

Site internet de MAURAN: [www.mairie-mauran31.fr](http://www.mairie-mauran31.fr)



## Le mot du Maire

Chers Mauranaïses, chers Mauranaïses,

Retour de vacances ! Je vous espère en forme et reposés pour aborder la reprise du travail pour les grands et l'école pour les plus jeunes. La météo chaotique de cet Été nous laisse cependant entrevoir un bel été de la St Martin (\*).

C'est aussi le temps pour la commune de faire une photo à l'instant « t » des budgets. On constate avec satisfaction que nous sommes en phase avec les prévisions. Cependant, une certaine amertume émerge quand on observe la diminution de nos dotations.



Le budget de la commune se divise en deux parties : le fonctionnement et l'investissement.

- Le fonctionnement comprend tout ce qui est nécessaire à la vie de la mairie, salaires, consommables, etc...
- L'investissement quant à lui sert à financer les gros travaux de la commune. Ce poste est actuellement saturé par le financement des travaux de l'église (2006) et par la rénovation de la salle des fêtes (2013).

Les dotations de l'État qui alimentent principalement le « fonctionnement », sont en constante baisse alors que la population de Mauran a cru, entre 2009 (179) et 2014 (207), de 28 personnes soit plus de 15%. De plus, l'État évoque la volonté de récupérer les taxes d'habitation ce qui lui permettra d'en mieux contrôler le flux. D'ailleurs la dotation correspondante que reversera l'État aux communes se verra déjà diminuée d'1/3. Le Président Hollande avait déjà demandé 11 Million d'Euros d'économie aux Collectivités Locales, le Président actuel en demandera 13 Million durant son mandat.

Il est clair que des économies sont nécessaires mais les changements de régime sont toujours un peu douloureux. En fait ces nouvelles dispositions nous obligeront à plus de rigueur, plus de vigilance et davantage de bon sens. Nous sommes contraints de relever ces défis afin de préserver au mieux les services publics.

(\*) Dans notre région, l'été indien est nommé « Été de la Saint Martin »

Votre Maire

Daniel Corrège

## Manifestations de ces derniers mois

### Feu de la Saint Jean et Fête de la Musique, Samedi 24 Juin

Jamais la fête de la musique à Mauran n'avait réuni autant de monde. Alors pourquoi cette fois-ci, la salle des fêtes était-elle pleine à craquer ? Est-ce grâce au traiteur M. Roger Braquet qui avait préparé une excellente paëlla pour 130 convives ? Est-ce grâce au feu de la Saint Jean qui fût grandiose ? Est-ce grâce à la chorale de Mauran ? Il faut dire que cette dernière avait tout donné pour offrir aux spectateurs une prestation de qualité. C'est un an de travail à raison d'une répétition par semaine pour travailler les morceaux choisis. C'est plusieurs semaines pour mettre au point la scénographie, les décors, les costumes, la sonorisation, les textes d'introduction. Merci à Benjamin Corrège pour avoir mis au point les chansons de cette chorale mais aussi pour le musicien de talent qu'il est. Merci à tous les choristes (Coralie, Nolwen, Marylène, Pascale, Nicole, Joël, Emeline, Florence, Jean Paul, Isabelle et Fabienne au violoncelle) d'avoir joué le jeu jusqu'au bout avec assiduité et détermination. Merci à Marie pour sa prestation de chant individuelle accompagnée par Benjamin, à Sylvie pour avoir fait l'animatrice du groupe, à Dominique pour avoir géré la sono prêtée par Jean Marie et enfin merci à Pierre pour avoir créé et réalisé un décor de scène fabuleux, digne d'un artiste.

La réponse à la première question posée en début d'article est certainement la suivante : chacun a contribué à faire de cette fête une excellente édition, un grand merci à tous. Merci aussi au Comité des fêtes de Mauran sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu. Vivement l'année prochaine.





## Fête locale, Samedi, Dimanche et Lundi 22, 23 et 24 Juillet

La fête de Mauran est un événement attendu par tous : les grands, les petits, les anciens, les vacanciers, les invités ... Le Comité des fêtes se prépare longtemps à l'avance et fait appel à beaucoup de bénévoles pour l'organisation, la préparation, l'achat des denrées et boissons, le service des repas, le nettoyage des lieux etc.... Sans eux, la fête ne pourrait avoir lieu.

Une des premières étapes de la fête est la quête du village qui cette année eu lieu le dimanche 9 Juillet. La quête dont l'objectif est de collecter des fonds pour la fête, se fait sur une remorque investie par les enfants du village, tirée par le tracteur de Thierry sur le parcours du centre village. Cette année, la remorque avait été aménagée en classe d'école. Réalisation de Pierre, Emilie et Thierry. Merci à eux, merci aux enfants et à tous les contributeurs de cette quête.



Le programme de l'édition 2017 de la fête locale, fût inscrit dans la grande tradition des fêtes de Mauran, sans surprise. On ne change pas ce qui fonctionne et satisfait le plus grand nombre !!!

1. **Le Samedi** : Concours de pétanque en doublette, repas moules-frites animé par la bandas « **les Amis Réunis** », suivi du bal avec **PATRICK**.
2. **Le Dimanche** : Apéritif offert par le Comité des Fêtes, concours de vélos fleuris, jeux pour les enfants, bal animé par **PATRICK**.
3. **Le Lundi** : Messe, apéritif offert par la Municipalité, concours de pétanque en doublettes, animations adultes et enfants avec **Mimil**, apéritif concert, grand cassoulet, bal animé par l'orchestre **TUTTI FRUTTI**.



Quels furent les faits et éléments marquants de cette édition?

- Tout d'abord, une première apparition des **verres écologiques** frappés du logo et slogan de Mauran. Ces verres permettent de limiter les déchets sur la voie publique, et ça marche !!! Ils eurent tellement de succès que de nombreuses familles en ont gardé plusieurs exemplaires, en souvenir.
- Les **invités du mariage de Damien et Edwige** qui participèrent aux festivités du samedi soir. Félicitations aux mariés et merci d'avoir contribué à faire de cette première soirée, une belle soirée festive.
- Les **châteaux gonflables et les forains** qui furent sollicités en permanence durant les trois jours de fête.
- Le **concours de vélos fleuris** (entre autres activités) qui eut un grand succès auprès des enfants, même si un intrus s'est immiscé dans le lot des compétiteurs → cherchez l'intrus fort sympathique dans le jeu des photos de cet article.
- **L'équipe de serveurs des repas** (moules-frites et grand cassoulet) **dirigée par Cyril**. Il fallait assurer pour servir autant de monde.
- **L'équipe des serveurs de la buvette**. Disponibilité et bonne humeur furent leur maître mot pendant ces 3 jours de fête.
- **L'équipe de bénévoles** dévoués et toujours présents pour tous les préparatifs de cette fête. Un merci spécifique et sincère à Serge, André et Guy qui ont donné beaucoup de leur temps et d'énergie.
- Les prestations de **Patrick** et de l'orchestre **TUTTI FRUTTI** appréciées de tous.
- La qualité de la prestation du traiteur pour les **moules-frites** (Monsieur **JY Trabuc**) qui a assuré comme un chef pour servir **280 personnes !!!**
- La qualité du **cassoulet** préparé comme chaque année par Monsieur **JL Métellus** pour **270 personnes !!!**



Bravo à tout ce monde qui s'est complètement investi dans la bonne humeur pour faire de cette fête un vrai succès.



## Rallye 4L, Samedi 26 Août 2017

Dimanche 26 août le village est calme, la matinée est fraîche mais en milieu de journée, le village va s'animer. En effet Mauran accueille pour la pause-déjeuner un rallye 4L, organisé par l'association « 4 Roues pour 3 Vallées » (Volp, Lèze, Arize). Les 4L sont déjà passées à Mauran l'an dernier et c'est avec grand plaisir que nous les avons accueillies de nouveau cette année.

Cette association a été créée il y a 35 ans à Montesquieu Volvestre, plusieurs centres d'intérêt l'ont animée : sorties de 4x4, rando VTT, aide à la compétition de mobylettes. Jusqu'au jour où le fils du président, Julien Faucheu, a participé au « 4L Trophy ». Ce rallye, raid humanitaire, est ouvert exclusivement aux étudiants (plus de 1000 participants) et il se déroule dans le sud du Maroc.

Cette expérience a nourri les objectifs de l'association de Montesquieu. Celle-ci s'est réorientée : d'une part c'était l'occasion d'offrir aux nostalgiques de 4L une virée sur des chemins forestiers dans un cadre sympathique et d'autre part de faire ainsi découvrir notre belle région. Ce rallye de fin août intéresse des participants de Belgique, de la région nantaise et bien évidemment de notre région. Cette halte à Mauran donne l'occasion aux amoureux de mécanique et de tout terrain, de découvrir les améliorations apportées aux 4L pour leur permettre de « passer partout ». Elle permet également aux participants de reprendre des forces et de vérifier les mécaniques avant de continuer le parcours.

Merci à Jean-François et Dominique Faucheu pour l'organisation de ce périple qui se déroule également à travers les communes de Montclar, Palaminy, Roquefort ainsi que d'autres communes plus éloignées.



## Manifestations à venir

- **Course de caisses à savon** --> Week-end 30 Septembre et 1er Octobre
- **Vide grenier d'automne** --> Dimanche 22 Octobre
- **Halloween des enfants** --> Mardi 31 Octobre
- **Cérémonies du 11 Novembre** --> Samedi 11 Novembre
- **Soirée Gaillac nouveau** --> Samedi 18 Novembre
- **Repas des anciens et Noël des enfants** --> Dimanche 17 Décembre
- **Réveillon de la Saint Sylvestre** --> Dimanche 31 Décembre

## Etat civil

### Naissance

Toutes nos félicitations aux parents de **Lucas Del Rio** né le 16 Juin 2017 à Saint-Gaudens



### Baptême républicain

**Gabriel Garrabé** a été baptisé sous la bannière de la République le 20 Août 2017



### Mariage

Félicitations aux jeunes mariés, Madame **Edwige VERGÉ** et Monsieur **Damien MAUREL** qui se sont unis le 22 Juillet 2017



### Bienvenue dans le village

À Monsieur **Anthony ROGER** et Madame **Lucie CAMUS**

À Monsieur **Hassen BEN ALI**



## Infos pratiques

### Horaires d'ouverture de la Mairie :

Accueil ouvert les mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

### Jour de ramassage des ordures ménagères:

Les mardis et vendredis matins.



### Travaux

- Extension éclairage public route de Roquefort : Mise en service → fin Avril.
- Modification carrefours du pont et La croix : Travaux reportés en 2018 pour raisons budgétaires

## Rappel des règles de modifications de constructions existantes

Depuis avril 2013, les règles de construction sur la commune de Mauran sont régies par un **PLU** (Plan Local d'Urbanisme). En conséquence, toute nouvelle construction ou modification de construction existante (maison, hangar, garage, abri, modification ou réfection de façade, création ou modification d'ouverture, modification des fermetures comme volets ou persiennes, changement de destination du local etc...) doit **impérativement** faire l'objet d'une **autorisation d'urbanisme préalable**. Plus de renseignements disponibles en Mairie.

## Stationnement de caravanes

Le stationnement de caravane relève d'une réglementation complexe dans le cadre général et *a fortiori* en zone inondable (cas particulièrement sensible dans notre commune de Mauran).

La réglementation tient compte de différentes situations :

- stationnement de caravane sur le domaine privé ou public de la commune,
- stationnement de caravane sur un terrain privé appartenant à un tiers sans autorisation,
- stationnement de caravane sur un terrain appartenant à l'occupant,
- stationnement de caravane dans une zone inondable,

Les droits et devoirs du Maire et du demandeur sont codifiés selon le Code de l'Urbanisme et selon le PLU de la Commune. Il est bon de rappeler que la commune de Mauran a fait l'objet d'un PLU, approuvé en avril 2013. Le demandeur doit impérativement, avant toute installation de caravane, se rapprocher du Maire afin de vérifier si une autorisation d'urbanisme est nécessaire. En fonction des situations citées ci-avant, le Maire peut refuser ou accepter l'installation. Dans le cas d'un avis favorable, les modalités d'application sont définies avec lui.

## PACS

À partir du 1<sup>er</sup> Novembre 2017 l'enregistrement des **PACS** se fera en Mairie auprès du secrétariat de la Mairie, et non plus auprès du Tribunal d'Instance.

## Projet de Rénovation Eclairage public

Compte tenu de la situation financière de la commune de Mauran nous ne pouvons pratiquement pas engager de dépenses d'investissement. Un seul domaine échappe à ces restrictions, c'est celui de l'éclairage public. En effet ces travaux sont régis par le SDEHG (Syndicat D'Énergie de la Haute Garonne) qui finance nos projets à hauteur de 80%. Cette disposition nous a permis de créer un éclairage public sur le chemin des Rosiers ainsi qu'un éclairage public sur la route de Roquefort compte tenu des maisons individuelles nouvellement construites.

La vétusté des candélabres du centre du village était mise en cause mais une proposition initiale ne nous permettait pas de procéder à ces travaux puisqu'aucun crédit ne pouvait être souscrit par la commune. De nouvelles dispositions ont permis au SDEHG de prendre les crédits directement à leur charge. Les taux d'intérêt extrêmement bas (inférieurs à 1%) ainsi que les économies réalisées sur la consommation électrique des candélabres permettent d'équilibrer les charges financières. La baisse des consommations n'est pas illusoire. Actuellement les candélabres sont équipés d'ampoules de 150 watts. Les nouveaux équipements en LED (Light-Emitting Diode : diode électroluminescente) ne consommeront que 37 watts soit 75% d'économies. De plus, un dispositif de réduction de la luminosité en milieu de nuit permet d'abaisser encore la consommation. Les sommes économisées par cette réduction de consommation financent sans difficulté les remboursements du crédit.

Aussi dans ce contexte, le SDEHG a confié les travaux à l'entreprise SPIE qui interviendra dans le courant du mois d'octobre.



**Avant**

Lampe au mercure

**Forte** consommation



**Après**

Lampe à LED

**Faible** consommation



**Nouvel éclairage LED, route de Roquefort**

## Recette

### Recette de Pâtes aux Cèpes et à la Crème

L'automne arrive, les cèpes pourraient faire leur apparition si les conditions météorologiques sont favorables. Alors, si vous avez l'occasion d'en trouver soit dans les bois soit sur les marchés, voici une recette simple et économique pour parfumer des pâtes et leur donner un goût savoureux.



#### Ingrédients pour 4 personnes

- 250 g de cèpes
- 400 g de pâtes torsadées
- 150 g de lardons fumés
- 1 échalote
- 1 gousse d'ail
- 20 cl de crème liquide
- 3 cuillères à soupe de persil ciselé

#### Réalisation

- **Difficulté** Facile
- **Préparation** 20 mn
- **Cuisson** 10 mn
- **Temps Total** 30 mn

#### Préparation

- Taillez les plus gros cèpes en morceaux. Pelez et émincez l'échalote, hachez l'ail dégermé.
- Faites cuire les pâtes dans de l'eau bouillante salée selon les indications de l'emballage.
- Dans une poêle, faites rissoler les lardons sur feu vif. Égouttez-les sur du papier absorbant et essuyez la poêle sans la laver.
- Chauffez le beurre dans la poêle. Faites-y sauter l'échalote 2 à 3 minutes. Ajoutez les cèpes, l'ail, la moitié du persil et faites sauter le tout, 3 minutes à feu vif. Ajoutez les lardons, poivrez puis laissez cuire jusqu'à l'évaporation de l'eau des champignons.
- Versez la crème liquide et faites bouillir 2 minutes. Lorsque les pâtes sont cuites, égouttez-les et ajoutez-les dans la poêle, mélangez.

Pour finir, répartissez sur les assiettes et parsemez de persil ciselé.

#### Bon appétit